



**2024**

**Commission des marchés**

# **CONSULTATION ARBRE DE NOEL**

**CSE SAFRAN NACELLES  
LE HAVRE**

# INTRODUCTION

La loi relative à la formation professionnelle et à la démocratie sociale du 5 mars 2014 a imposé à notre comité social et économique, la création d'une commission des marchés visant à encadrer et sécuriser le recours à nos prestataires et fournisseurs de service (ci-après nommés candidats).

Ce document est une consultation, non soumise aux contraintes des appels d'offres des marchés publics ou privés.

## MARCHE/CAHIER DES CHARGES

### JOUETS

Le CSE SAFRAN NACELLES 76, situé Route du Pont VIII-BP 91-76700 Harfleur, souhaite faire l'acquisition des prestations détaillées ci-dessous :

Arbre de Noël (jouets, jeux, accessoires) pour environ 870 enfants de 0 à 10 ans, nés en 2014-2024. La valeur est de 50 € maximum par cadeau.

Faire apparaître clairement le montant de votre remise globale.

Commande des familles sur le site internet du prestataire entre le 01 septembre et le 31 octobre 2024. Le CSE souhaite que les familles bénéficiaires commandent directement leur jouet sur le site du prestataire. Celui-ci devra permettre la sélection concernée à la tranche d'âge définie par le CSE, à savoir ; 0-10 ans.

Les familles pourront choisir un **seul cadeau**, celui-ci pourra être d'une valeur supérieure à l'aide attribuée par le CSE, le règlement concernant le supplément devra se faire par carte bancaire sur le site internet du prestataire.

La Livraison des jouets sera effectuée le **lundi 9 décembre 2024 à 8h30** à l'adresse : Complexe sportif Henri Mehl, avenue Charles de Gaulles 76700 HARFLEUR

Étiquetage des cadeaux = le prestataire s'engage à étiqueter chaque cadeau par numéro de référence.

La prestation devra comprendre un service après-vente réactif durant une année. Pour les échanges, délai maximum de 15 jours entre le retour et la nouvelle réception.

Après le 31 octobre 2024, le prestataire devra accepter les commandes complémentaires (retardataires, nouveaux embauchés) dont la transmission reste à définir (par le CSE ou par les familles).

Facturation = facture détaillée par salarié et prix total.

## CARTES CADEAUX

Valeur 80 € pour les enfants de 11-13 ans, nés en 2011-2013 (341 enfants)

Valeur 100 € pour les enfants de 14-15 ans, nés en 2009-2010 (205 enfants)

Valeur 120 € pour les enfants de 16 ans, nés en 2008 (105 enfants)

Le CSE souhaite que ces chèquiers puissent être utilisés dans diverses enseignes (pas exclusivement pour les jouets). Les chèques devront être d'une valeur nominale de 10 €. La liste des différentes enseignes devra être communiquée au CSE.

Vous pouvez répondre sur les deux consultations (jouets + chèque cadeaux) ou bien sur une seule en fonction de votre activité.

## REMISE DE LA CONSULTATION PROCÉDURE À SUIVRE PAR LE CANDIDAT

Le candidat enverra son offre uniquement sur la messagerie  
[direction@csesafrannacelles76.org](mailto:direction@csesafrannacelles76.org)

Date limite de remise de l'offre du candidat : 12 août 2024.

L'offre du candidat comportera les documents suivants :

- a. Présentation de la société candidate
- b. Proposition commerciale
- c. Exemple de catalogue ou de l'affiche
- d. Références du candidat
- e. Attestation d'assurance
- f. Attestations et certificats délivrés par les administrateurs et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales
- g. Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il respecte le code du travail français
- h. Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il fournira des produits respectant les normes européennes en vigueur (voir normes française si plus restrictives)

Pour les consultations concernées, fournir éventuellement une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il effectuera auprès des autorités compétentes les démarches nécessaires pour exécuter la prestation (mairie, sécurité civile...) Si nécessaire, le candidat s'adressera au CSE SAFRAN NACELLES LE HAVRE au 02.35.11.41.65 pour obtenir des renseignements.

**Tout dossier incomplet ou déposé après la date limite de remise, entraînera obligatoirement le rejet de la candidature.**

# **SELECTION DE L'OFFRE**

Le CSE SAFRAN NACELLES départagera les différentes candidatures selon les critères suivants

- Qualité/Fiabilité
- Coût/Service après-vente
- Proximité/disponibilité/localité
- Solvabilité
- Eco responsabilité
- Pour les consultations relatives aux vacances :
  - Être membre de l'UNAT (Union nationale des associations de tourisme et de plein air)
  - Participer à l'économie et/ou au tourisme social.
  
- Date de sélection du candidat retenu : 26 AOÛT 2024

**Les candidats seront informés du résultat de la sélection par mail.**